

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 Mars 2014**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 24 mars 2014, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, maire de la commune.

La séance est ouverte à 17 H 15 et il est procédé à l'appel des présents.

Alain LEMARCHAND, Armelle LEFEBVRE, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Dominique FOURNEAUX, Cécile KOBIELA, Anne-Sophie MILARD, Anne DUVAL, Philippe SEMENT, Françoise VASSEUR, Michel LEVALLOIS, Marie-France KULEZYNSKI, Sébastien BROSSARD, Leslie CLERET, Frank GALLAY

Le quorum étant assuré, Cécile KOBIELA est désignée pour assurer les fonctions, qu'elle a acceptées, de secrétaire de séance.

1) Installation du Conseil Municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND Alain, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

2) Election du Maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné 2 assesseurs : Mmes KOBIELA et MILARD.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 13

Mr LEMARCHAND Alain a obtenu 13 voix

Mr LEMARCHAND Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

3) Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Le conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints au maire. Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.

Cette liste est composée de : Armelle LEFEBVRE, Augustin CORGE et Patrick MAUGARS.

Résultat du dépouillement :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 13

Liste Armelle LEFEBVRE : 13 voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Armelle LEFEBVRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.